



Règlement du Trophée Essonne Jeunes Simple Homme et Simple Dame

Version 1

Saison

2017-2018

Table des matières

| | | |
|-----------|--|-----------|
| 1 | ORGANISATION GENERALE | 4 |
| 1.1 | Préambule..... | 4 |
| 1.2 | Tableaux..... | 4 |
| 1.3 | Règlements..... | 4 |
| 1.4 | Les différents niveaux..... | 4 |
| 1.5 | Rôle de la commission Départementale Jeunes..... | 5 |
| 2 | INSCRIPTIONS | 6 |
| 2.1 | Conditions administratives..... | 6 |
| 2.2 | Conditions sportives..... | 6 |
| 2.3 | Droits d'inscription..... | 6 |
| 2.4 | Date limite d'inscription..... | 6 |
| 3 | CALENDRIER | 7 |
| 4 | ORGANISATION DU CIRCUIT - CATEGORIES BENJAMINS, MINIMES ET CADETS | 8 |
| 4.1 | TEJ Elite et TEJ Espoir..... | 8 |
| 4.1.1 | Lieu / horaires..... | 8 |
| 4.1.2 | Sélection sur les journées 01 et 03..... | 8 |
| 4.1.3 | Sélection sur la journée 02..... | 8 |
| 4.1.4 | Composition..... | 9 |
| 4.1.5 | Déroulement..... | 9 |
| 4.1.6 | Remontée des résultats dans Poona..... | 9 |
| 4.2 | TEJ Challenger 1 et TEJ Challenger 2..... | 9 |
| 4.2.1 | Lieu / horaires..... | 9 |
| 4.2.2 | Sélection..... | 10 |
| 4.2.3 | Composition et déroulement..... | 10 |
| 4.2.4 | Remontée des résultats dans Poona..... | 10 |
| 4.3 | Wild Card..... | 10 |
| 5 | ORGANISATION DU CIRCUIT – CATEGORIE POUSSIN | 11 |
| 5.1 | Sélection pour la catégorie poussin..... | 11 |
| 5.1.1 | Journée 01 et 02..... | 11 |
| 5.1.2 | Journée 03..... | 11 |
| 5.2 | Wild Card..... | 12 |
| 6 | CLASSEMENT DES JOUEURS | 13 |
| 6.1 | barème de points..... | 13 |
| 6.2 | Vainqueur du Circuit Trophée Essonne Jeunes..... | 14 |
| 7 | DIMENSIONS DES TERRAINS | 15 |
| 7.1 | Benjamins, Minimes, Cadets..... | 15 |
| 7.2 | Poussins..... | 15 |
| 8 | FORFAITS, JUSTIFICATION ET SANCTIONS FINANCIERES | 16 |
| 8.1 | Forfaits et justification..... | 16 |
| 8.2 | Sanctions financières..... | 16 |
| 9 | TENUE | 17 |
| 10 | POINTAGE | 18 |












| | |
|--|-----------|
| 11 VOLANTS | 19 |
| 11.1 Volants fournis par le Comité Départemental | 19 |
| 11.2 Volants fournis par les joueurs..... | 19 |
| 11.3 Répartition des volants | 19 |
| 11.4 Volants oubliés | 19 |
| 12 TABLE DE MARQUE | 20 |
| 13 CLUBS RECEVANT LES COMPETITIONS..... | 21 |

1 Organisation Générale

1.1 Préambule



Le Trophée Essonne Jeunes (TEJ) en Simple Homme et Simple Dame est un Circuit Jeunes organisé par le Comité départemental de l'Essonne. C'est une compétition officielle ouverte aux joueurs et joueuses des 9 catégories suivantes :

-  Minibad, seront inscrits dans le tableau Poussin(e)s (nés en 2010 et après).
-  Poussines nées en 2009 et 2008
-  Poussins nés en 2009 et 2008
-  Benjamines nées en 2007 et 2006
-  Benjamins nés en 2007 et 2006
-  Minimettes nées en 2005 et 2004
-  Minimes nés en 2005 et 2004
-  Cadettes nées en 2003 et 2002
-  Cadets nés en 2003 et 2002

Tous ces joueurs doivent être licenciés en Essonne

1.2 Tableaux

Le circuit du Trophée Essonne Jeunes se joue en :

-  Simple Homme
-  Simple Dame

1.3 Règlements

Le règlement du Circuit en Simple Homme et Simple Dame du Trophée Essonne Jeunes s'appuie sur ce règlement et sur le règlement Général des Compétitions. En cas de circonstance exceptionnelle non prise en compte par ces deux règlements, la commission jeune départementale sera seule décisionnaire.

1.4 Les différents niveaux




Il est prévu quatre niveaux organisés en pyramide :

- TEJ Challenger 2
- TEJ Challenger 1
- TEJ Espoir
- TEJ Elite

Le TEJ Challenger 2 constitue le niveau bas de la pyramide. L'objectif est d'offrir aux jeunes licenciés débutants une compétition adaptée à leurs attentes.

1.5 Rôle de la commission Départementale Jeunes




La commission départementale Jeunes (CDJ) est en charge de l'organisation des compétitions, à ce titre elle :

-  Etablit et publie les calendriers sur le site du Comité Départemental
-  Applique le règlement et prononce les sanctions
-  Transfère les résultats à la fédération pour prise en compte

2 Inscriptions

2.1 Conditions administratives

Pour inscrire des Jeunes sur le Circuit en Simple Homme et Simple Dame du Trophée Essonne Jeunes, un club doit :

-  Etre affilié :
 - A la FFBaD
 - A la LIFB
 - Au Comité Départemental 91
-  Avoir réglé les droits d'affiliation à ces 3 entités
-  Avoir réglé les éventuelles amendes de la saison précédente

2.2 Conditions sportives

Un jeune est automatiquement inscrit dans sa catégorie d'âge.



Son surclassement en catégorie supérieure sera autorisé, à condition qu'il soit précisé sur le formulaire d'inscription.

2.3 Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont gratuits.

2.4 Date limite d'inscription


Les inscriptions aux différents niveaux doivent être adressées :


-  Au siège du comité départemental de badminton de l'Essonne (maison des comités sportifs - boulevard Charles de Gaulle - 91540 Mennecey) ou par courriel à lise.deneuille@badmintonessonne.org
-  La date limite d'inscription est 4 semaines minimum avant la date de la compétition, aucun retard ne sera accepté.




3 Calendrier

Le Circuit en Simple Homme et Simple Dame du Trophée Essonne Jeunes est composé de 3 dates :

 Journée 1 : **Dimanche 3 décembre 2017**

 Journée 2 : **Dimanche 21 janvier 2018**

 Journée 3 : **Dimanche 8 avril 2018**



Le circuit en Simple Homme et Simple Dame du Trophée Essonne Jeunes dépend de la disponibilité d'un nombre suffisant de gymnases. Ces gymnases sont proposés par les clubs.

La commission se réserve donc le droit d'annuler certaines compétitions si le nombre de gymnases est insuffisant ou si le club ne répond pas aux critères imposés.

4 Organisation du Circuit – catégories benjamin, minime et cadet


4.1 TEJ Elite et TEJ Espoir

4.1.1 Lieu / horaires


-  Le TEJ Elite et le TEJ Espoir se déroulent chacun dans un gymnase du département de l'Essonne
-  Le TEJ Elite et le TEJ Espoir se déroulent seulement le dimanche

4.1.2 Sélection sur les journées 01 et 03

Dans les catégories d'âge suivantes : **cadettes, cadets, minimes et benjamins** :

-  30 joueurs seront sélectionnés par le comité sur la base du CPPH une fois les inscriptions closes (trois semaines minimum avant la compétition). Ainsi pour ces catégories d'âge, les 15 meilleurs INSCRITS seront en TEJ Elite et les 15 suivants seront en TEJ Espoir.

Dans les catégories d'âge suivantes : **minimettes et benjamines** :



-  24 joueuses seront sélectionnées par le comité sur la base du CPPH une fois les inscriptions closes (trois semaines minimum avant la compétition). Ainsi pour ces deux catégories d'âge, les 12 meilleures INSCRITES seront en TEJ Elite et les 12 suivantes seront en TEJ Espoir.

La répartition des niveaux (Elite, Espoir) en cas de classement (CPPH) identique s'effectuera par tirage au sort.



4.1.3 Sélection sur la journée 02

Dans les catégories d'âge suivantes : **cadettes, cadets, minimes, minimettes, benjamins et benjamines** les tableaux en TEJ Elite seront scindés en 2 afin de regrouper les premières années d'un côté et les deuxièmes années de l'autre.


Ainsi en **cadettes, cadets, minimes et benjamins** :

-  15 joueurs de première année et 15 joueurs de deuxième année seront sélectionnés par le comité sur la base du CPPH une fois les inscriptions closes (trois semaines minimum avant la compétition). Ainsi, les 15 meilleurs « première année » INSCRITS seront en TEJ Elite première année et les 15 meilleurs « deuxième année » INSCRITS seront en TEJ Elite deuxième année.
-  La sélection pour le TEJ Espoir reste identique aux deux autres journées.


Et en **benjamines et minimettes** :

-  12 joueuses de première année et 12 joueurs de deuxième année seront sélectionnées par le comité sur la base du CPPH une fois les inscriptions closes (trois semaines minimum avant la compétition). Ainsi, les 12 meilleures « première année » INSCRITES seront en TEJ Elite première année et les 12 meilleures « deuxième année » INSCRITES seront en TEJ Elite deuxième année.
-  La sélection pour le TEJ Espoir reste identique aux deux autres journées.

4.1.4 Composition

-  Sur le TEJ Elite et le TEJ Espoir, les 15 joueurs sont répartis par tirage au sort dans 5 poules de 3 avec respect des têtes de série 1 et 2. (Les benjamines et minimettes sont réparties dans 4 poules de 3.)

4.1.5 Déroulement

-  La compétition se déroule le dimanche de la manière suivante :



1. Matches de Poules
 - Les deux derniers de chaque poule ont terminé leur journée.
2. Les premiers de chaque poule poursuivent en quart de finale ou demi-finale directement de la façon suivante :
 - les têtes de série 1 et 2 sont qualifiées directement en demi-finale, le premier de la poule C, D et E sont qualifiés par tirage au sort soit en quart de finale soit directement en demi-finale. (excepté en benjamine et minimette où les premières de chaque poule sont qualifiées directement en demi-finale)
 - Le perdant du quart de finale et les perdants des demi-finales ont terminé leur journée
3. Les gagnants des demi-finales s'opposent dans un dernier match

4.1.6 Remontée des résultats dans Poona

Les résultats des joueurs seront remontés dans poona pour alimenter leur moyenne.

4.2 TEJ Challenger 1 et TEJ Challenger 2

4.2.1 Lieu / horaires

-  Le TEJ Challenger 1 et le TEJ Challenger 2 se déroulent chacun dans un gymnase du département de l'Essonne, dans la mesure du possible.
-  Le TEJ Challenger 1 et le TEJ Challenger 2 se déroulent seulement le dimanche.

4.2.2 Sélection

Dans les 6 catégories d'âge (cadettes, cadets, minimettes, minimes, benjamines et benjamins) :

- 🏆 Les joueurs non retenus sur le TEJ Elite et le TEJ Espoir sont inscrits sur le TEJ Challenger 1 ou le TEJ Challenger 2 en fonction de leur CPPH.

La répartition des niveaux (challenger 1 et challenger 2) en cas de classement (CPPH) identique s'effectuera par tirage au sort.

4.2.3 Composition et déroulement

- 🏆 En TEJ Challenger 1 et en TEJ Challenger 2, le nombre de sélectionnés ne peut-être prédéfini à l'avance car tout dépendra du nombre de joueurs inscrits sur les journées. Ces deux compétitions se dérouleront en poule suivie d'une phase en élimination directe.

4.2.4 Remontée des résultats dans Poona

Les résultats des joueurs seront remontés dans poona pour alimenter leur moyenne.

4.3 Wild Card

La commission jeune se réserve le droit d'utiliser 2 wild cards maximum par journée, par catégorie d'âge et par niveau de jeu.

En effet, la commission peut remplacer, échanger, ajouter deux joueurs maximum par journée (d'un niveau à un autre) même s'ils ne répondent pas aux critères de sélection de base.




5 Organisation du Circuit – catégorie Poussin

5.1 Sélection pour la catégorie poussin

Le CPPH (moyenne) des poussins et poussines n'étant pas visible, la sélection des joueurs dans les différents niveaux de compétitions ne se fera donc pas sur le critère du CPPH mais avec un système de montée et de descente à l'issue de la première journée.

5.1.1 Journée 01 et 02

La sélection de la journée 01 en simple se fera comme suit :



-  Une fois les inscriptions closes, le comité sélectionnera 15 poussins et 15 poussines détectés lors des saisons passées (Plateau minibad perfectionnement, compétitions régionale...).
- Ces joueurs intégreront le TEJ Elite.
-  Tous les autres joueurs non retenus sur le TEJ Elite seront répartis en fonction du nombre d'inscrits sur 1 à 3 Challengers de même niveau (15 joueurs maximum par Challenger).
-  A l'issue de cette journée, en fonction des résultats de chacun, le comité répartira les joueurs dans les 4 niveaux de compétitions : Elite, Espoir, Challenger 1 et Challenger 2.

Ainsi, la sélection pour la journée 02 se fera comme suit :





- Les joueurs vainqueurs des 3 Challengers de la J01 monteront en TEJ Elite.
- Les 3 joueurs ayant marqué le moins de points en poule lors du TEJ Elite de la J01 descendront en TEJ Espoir.
- Les finalistes, demi-finalistes et quart de finalistes des 3 Challengers de la J01 formeront le TEJ Espoir.
- Les joueurs terminant 2^{èmes} de poule sur les 3 Challengers de la J01 formeront le Challenger 1.
- Les joueurs terminant 3^{èmes} de poule sur les 3 Challengers de la J01 formeront le Challenger 2.

5.1.2 Journée 03

La sélection pour la journée 03, se fera sur un système de montée et de descente entre les différents niveaux de jeu :

-  Les 4 demi-finalistes du TEJ Challenger 2 montent sur le TEJ Challenger 1.
-  Les 4 joueurs ayant marqué le moins de points en poule sur le TEJ Challenger 1 descendent sur le TEJ Challenger 2.



-  Les 4 demi-finalistes du TEJ Challenger 1 montent sur le TEJ Espoir.
-  Les 4 joueurs ayant marqué le moins de points en poule sur le TEJ Espoir descendent sur le TEJ Challenger 1.
-  Les 4 demi-finalistes du TEJ Espoir montent sur le TEJ Elite.
-  Les 4 joueurs ayant marqué le moins de point en poule sur le TEJ Elite descendent sur le TEJ Espoir.

5.2 Wild Card

La commission jeune se réserve le droit d'utiliser 2 wild cards maximum par journée, par catégorie d'âge et par niveau de jeu.

En effet, la commission peut remplacer, échanger, ajouter deux joueurs maximum par journée (d'un niveau à un autre) même s'ils ne répondent pas aux critères de sélection de base.

6 Classement final des joueurs

6.1 Barème de points

A l'issue des 3 journées, un barème de point sera mis en place afin d'effectuer un classement des joueurs par catégorie d'âge.

Ainsi, selon les résultats atteints sur chaque journée, le comité attribuera aux joueurs les points suivants :

- TEJ Elite

Vainqueur = 40 points

Finaliste = 25 points

1/2 finalistes = 15 points

1/4 finalistes = 10 points

2^{ème} de poule = 5 points

3^{ème} de poule = 3 points

- TEJ Espoir

Vainqueur = 12 points

Finaliste = 8 points

1/2 finalistes = 5 points

1/4 finalistes = 3 points

2^{ème} de poule = 1 points

3^{ème} de poule = 0 point

Dans le cas d'une poule unique de 5 ou de 4 joueurs, les points seront attribués comme suit :

1^{er} = vainqueur

2^{ème} = finaliste

3^{ème} = 1/2 finaliste

4^{ème} = 1/4 finaliste


5^{ème} = 2^{ème} de poule


À noter que les points sont multipliés par 1.5 dans le cas d'une participation à un TEJ dans une catégorie d'âge supérieure.


Aucun point n'est attribué aux joueurs participants au Challenger 1 ou 2.


Cas particulier pour les Poussins : Lors de la journée 01, les joueurs participant aux différents niveaux Challenger marqueront les points équivalant à un niveau Espoir.

6.2 Vainqueur du circuit Trophée Essonne Jeunes

 Suite au classement finale des joueurs, le premier de chaque catégorie d'âge sera déclaré Champion(ne) du circuit Trophée Essonne Jeunes.


 En cas de participation d'un joueur dans deux catégories d'âge (ex : TEJ 01 en poussin et TEJ 02 et 03 en benjamin), le classement retenu pour ce joueur sera celui dans la catégorie d'âge où il aura joué le plus de journée (en benjamin dans l'exemple ci-dessus). Il sera supprimé du classement des autres catégories d'âge.

 En cas de participation d'un joueur dans trois catégories d'âge (ex : TEJ 01 en benjamin, TEJ 02 en minime et TEJ 03 en cadet), le classement retenu pour ce joueur sera celui de sa propre catégorie d'âge (en benjamin dans l'exemple ci-dessus). Il sera supprimé du classement des autres catégories d'âge.

~~ En cas d'égalité pour la première ou la deuxième place du classement, les critères pour départager les joueurs seront les suivants :~~

- ~~1. Match particulier~~
- ~~2. L'assiduité~~
- ~~3. WO (justifié / injustifié)~~
- ~~4. Meilleurs résultats dans le tableau final à l'issue des 3 TEJ~~

~~Si ces 4 critères ne départagent pas les joueurs, l'égalité sera maintenue.~~




 Les 2 premiers de chaque catégorie d'âge seront récompensés lors de l'Assemblée Générale du Comité de la saison en cours.



7 Dimensions des terrains




7.1 Benjamins, Minimes, Cadets

Terrain de jeu pour les benjamin(e)s, minime(tte)s, cadet(te)s :

-  Hauteur Filet : 1.5224 au milieu du filet et 1.55 sur les poteaux
-  Couloirs de simples
-  Ligne de fond : dernière ligne.

7.2 Poussins

Terrain de jeu pour les poussin(e)s :

-  Hauteur Filet : 1.40
-  Couloirs de simples
-  Ligne de fond : Avant dernière ligne de fond, couloir de fond non autorisé.

8 Forfaits, justification et sanctions financières

8.1 Forfaits et justification

Les joueurs inscrits sur une journée de compétition sont dans l'obligation de participer du début jusqu'à la fin, ceci dans le but de ne pas perturber le bon déroulement de la compétition mais aussi par respect pour les adversaires.

Un forfait sera jugé volontaire si dans la semaine suivant la compétition, aucune justification par **certificat médical ou document officiel d'une administration** n'est reçue au siège du Comité Départemental dans un délai de 5 jours (vendredi suivant la compétition, cachet de la poste faisant foi).

Un joueur forfait suite à des problèmes touchant directement sa famille (parents, grands-parents...) devra également justifier son absence par un document officiel (certificat médical, d'hospitalisation) auprès du Comité Départemental dans un délai de 5 jours.

Une justification pour une invitation, un repas familial, un horaire matinal... ne sera pas recevable.

Les justificatifs sont à envoyer à :

Comité départemental de badminton,
Maison des comités sportifs,
Boulevard Charles de Gaulle,
91540 MENNECY

8.2 Sanctions financières

Afin de diminuer les WO (forfait), des sanctions financières seront appliquées si le forfait n'est pas dûment justifié.

Ainsi, pour tout forfait non justifié par un certificat médical ou autre document officiel, ou pour tout départ prématuré de la compétition, **les clubs** seront redevables de la somme de **30 euros**.

Le joueur concerné par cette amende aura l'interdiction de s'inscrire sur le circuit du TEJ simple, du TEJ double et double mixte, le Championnat Départemental Jeunes et les Interclubs Jeunes tant que la somme ne sera pas réglée auprès du comité départemental. Cette décision est reconductible d'une saison à l'autre.

L'amende confirmée pour forfait sera envoyée au club.



9 Tenue

Les joueurs devront obligatoirement porter une tenue de badminton correcte.
On entend par « tenue de badminton » une tenue de sport composée de :

- Un short ou une jupe pour les filles
- Un T-shirt à manche courte
- Des chaussures propres d'intérieur

Les pantalons, les bermudas et les pantacourts sont interdits.
Les casquettes, bandanas ... sont interdits.






10 Pointage

Les joueurs doivent se faire pointer à la table de marque dès leur arrivée, une heure avant leur premier match.



Si un joueur doit quitter le gymnase entre deux matches, il doit demander l'autorisation à la table de marque, seul celle-ci autorisera ou non le départ. Sans autorisation et absence au match suivant, le joueur sera déclaré WO.

11 Volants


11.1 Volants fournis par le Comité Départemental

-  Le comité départemental fournit les volants en plastique pour les joueurs classés **P10, P11 et/ou P12 dans les 3 disciplines (simple, double et mixte)**.
-  Le comité départemental fournit les volants en plumes à un joueur classé **P10, P11 et/ou P12 (dans les 3 disciplines)**, lorsque ce dernier joue contre un joueur classé au minimum **Ð9 P10 (dans l'une des 3 disciplines)**
-  Le comité départemental fournit les volants en plumes pour les joueurs classés au minimum **Ð9 P10 (dans l'une des 3 disciplines)**, seulement après les sorties de poule.


11.2 Volants fournis par les joueurs

-  Les joueurs classés au minimum **Ð9 P10 dans l'une des 3 disciplines (simple, double ou mixte)**, fourniront leurs propres volants plumes lors des phases de poule.
-  Deux joueurs classés **P11 et/ou P12 dans les 3 disciplines** pourront jouer avec un volant en plume, si et seulement si les deux joueurs sont d'accord. Dans ce cas, les volants en plumes seront fournis par les joueurs.

11.3 Répartition des volants








-  La répartition des volants sur les matchs de poule devra être équitable entre les deux joueurs.

11.4 Volants oubliés

-  Des boîtes de volants plume du Comité Départemental pourront être achetées directement à la table de marque le jour de la compétition.

12 Table de Marque




IMPORTANT : La table de marque du TEJ Elite, du TEJ Espoir, du TEJ Challenger 1 et du TEJ Challenger 2 devra obligatoirement être tenue par une personne titulaire du **SOC** (SOC Validé).

-  Les personnes titulaires du SOC Validé sont enregistrées dans Poona, ce sera donc Poona qui fera foi.
-  Dans la mesure de leur disponibilité, les membres du comité départemental titulaire du SOC assureront les TEJ Elite ~~et TEJ Espoir~~.
-  Pour les **TEJ Espoirs** et les TEJ Challenger 1 et 2, les clubs organisateurs devront proposer un SOC appartenant à leur club, ou à un autre club, ou demander assistance au comité si aucun SOC disponible. Dans la mesure du possible, le comité essaiera de nommer un SOC sur cette compétition.
-  La personne titulaire du SOC pourra appartenir au club recevant la manifestation mais pourra aussi appartenir à un autre club.
-  La personne SOC devra être présente du début à la fin de la compétition.
-  Si aucun SOC n'est présent sur le site, la compétition n'aura pas lieu.
-  Afin de remercier les SOC de leur participation lors de ces journées ayant pour but le développement du badminton chez les jeunes, un défraiement est mis en place par le comité départemental.









13 Clubs recevant les compétitions

Les clubs recevant les compétitions devront respecter le document « Cahier des charges » situé dans l'onglet « documents » « vie sportive » du site du comité.

Rappel, pour les clubs recevant les compétitions :

-  Il est recommandé de mettre en place et tenir une buvette appropriée (les recettes seront entièrement acquises au club)
-  Avoir au minimum deux bénévoles présents tout au long de la journée.
-  Prendre quelques photos de la compétition que le club enverra ensuite au Comité à lise.deneuille@badmintonessonne.org

Les clubs recevant les compétitions auront à leur charge :

-  L'installation de la salle avec les terrains de badminton numérotés
-  Les fournitures administratives liées à la compétition : papier pour imprimante, cartouche, stylos, scotchs ...
-  La présence d'un ordinateur avec l'outil de gestion des tournois badnet ainsi que la sauvegarde du tournoi chargée.
-  La présence d'une imprimante avec cartouche de rechange
-  La présence d'une sono et micro
-  Rallonge
-  Une plaquette avec stylo sur chaque terrain pour que les joueurs saisissent leurs résultats à la fin des matches.
-  Une trousse de secours